



PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 11 octobre 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 11 du mois d'octobre, à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances en mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Béatrice BERTRAND, Maire.

Présents :

Mmes et MM. BERTRAND Béatrice ; NAUDIN Thierry ; PRATS Sylvie ; SOURDEAU Jean-Claude ; COLLARD Cynthia ; BOURDIN Jean-Pierre ; MARTEAU Josette ; GUITTON Jean-Claude; PICARD Evelyne ; BRAULT Martine ; GILLON Nelly ; MASSON Stéphane ; CORNILLEAU Stéphane ; HUET Philippe ; POT Ludovic ; BESNARD Christelle ; BESNARD Sylvie ; HERMENIER Stéphane ; GUIMARD Cécile ; PASSIANT Céline ; BRAULT Mélina; DEMION Pierre-Yves.

Absent(e-s) excusé(e-s) : DE LA CHAPELLE Charles-Philippe donnant pouvoir à SOURDEAU Jean-Claude
Absent(e-s) : Néant

Monsieur POT Ludovic est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Préambule : présentation du projet de construction d'une « Maison des jeunes » en bois et paille au Ciron.
2. Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) - Schéma de mutualisation - consultation des communes pour avis ;
3. Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – rapport d'activité 2020 ;
4. Travaux d'effacement réseau rue des Trois cocardes et avenue de la Poitevine à VIVY ;
5. Questions diverses
 - Rapport des vice-présidents des commissions municipales et des membres des commissions
 - Proposition de modification des commissions municipales et intercommunales

Préambule : Présentation du projet de la « Maison des Jeunes »

L'espace jeunesse actuel « le Mégafun » n'est plus adapté à l'accueil des jeunes, et ne permet pas d'offrir une démarche de qualité dans l'accompagnement éducatif des jeunes sur les temps périscolaires et extrascolaires. Il est envisagé la construction d'un nouvel espace jeunes pour remplacer l'accueil existant et vétuste. La maison des jeunes sera implantée au cœur du pôle sportif et culturel de Vivy, à proximité du skate-park, entre la salle omnisports et l'espace de loisirs des Bassauges.

Cette nouvelle structure s'adresse à tous les jeunes de 9 à 17 ans, avec des plages d'accueil pour les plus jeunes, dans le cadre d'animations ponctuelles ou ateliers qui seraient proposées par le gestionnaire des accueils de loisirs enfance et jeunesse de Vivy, sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Ce projet innovant et respectueux de l'environnement suivra les mêmes règles de construction que celles de l'extension de la mairie, à savoir ossature bois et isolation en paille. La maison des jeunes sera équipée d'une toiture végétalisée. Le bâtiment sera chauffé par une chaudière à granulés.

Madame le Maire précise que les subventions de la Région et de la CAF déjà notifiées à la commune couvrent 80% du montant HT des travaux.

DCM n°2021-10-063 – Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire - Schéma de mutualisation – consultation des communes

Le projet de schéma de mutualisation est présenté aux élus par M. Thomas GUILMET Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en charge de la mutualisation.

La mutualisation, c'est le partage de moyens de différente nature entre deux ou plusieurs collectivités du bloc communal (communauté, commune, syndicat, etc.) sans qu'il ne soit créé d'entité juridiquement distincte. Le schéma de mutualisation est espace de projets au sein du bloc communal pour partager de l'expertise, des compétences et des moyens dans le respect des souverainetés communales.

3 axes stratégiques permettent de répondre aux 12 projets de mutualisation :

- Une coopération indispensable entre l'agglomération et ses communes
- La recherche d'efficience dans l'action publique locale
- Le soutien des communes dans l'exercice de leurs compétences propres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 7 abstentions et 16 voix pour:

- DONNE un avis favorable au projet de schéma de mutualisation
- DONNE tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Délégués pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

DCM n°2021-10-064 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

- Conformément à la Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 (article 40) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, parue au Journal Officiel du 13 juillet 1999,
- En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire qui a fait l'objet d'une communication au Conseil municipal de la commune de Vivy,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,
- DONNE tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Délégués pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

DCM n°2021-10-065 – Siéml - Effacement des réseaux aérien Avenue de la Poitevineière et Rue des Trois Cocardes

- VU l'article L.5212-26 du CGCT,
- VU la délibération du Comité Syndical du SIÉML arrêtant le règlement financier en vigueur,
- VU la délibération du Comité Syndical du SIÉML en date du 09/02/2021 arrêtant la liste des opérations d'effacement des réseaux Effacement des réseaux aérien,

Article 1

La commune de Vivy accepte de verser une participation pour l'opération et selon les modalités décrites en annexe 1 :

Participation sur travaux H.T

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux net de taxe	Taux participation	Montant de la participation à verser
378.20.02.01	Effacement réseau DP	Effacement DP	P16 Trois cocardes - Av. de la Poitevineière	64 187,45 €	40,00 %	25 674,98 €
378.20.02.02	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	P16 Trois cocardes - Av. de la Poitevineière	37 357,38 €	40,00 %	14 942,95 €
378.20.02.04	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Effacement P16 Trois cocardes - Av. de la Poitevineière-contrôle de conformité EP-	123,63 €	40,00 %	49,45 €
Totaux				101 668,46 €		40 667,38 €

Participation sur travaux TTC

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux HT	Taux Part.	Montant de la participation à verser
378.20.02.03	Génie civil Télécom	61 Effacement de réseau Télécom	P16 Trois cocardes - Av. de la Poitevineière	36 955,98 €	100,00 %	36 955,98 €
Total HT des participations						36 955,98 €
TVA 20%						7 391,20 €
Total TTC des participations						44 347,18 €

Les modalités de versement de la participation seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIÉML.

Article 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Article 3

- Le Maire de la commune de Vivy
- Le Comptable de la commune de Vivy
- Le Président du SIÉML,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- ACCEPTE de verser une participation pour l'opération et selon les modalités décrites en annexe 1,
- DONNE tous pouvoirs au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Délégués pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

- **Commission municipale Éducation - Enfance - Jeunesse - intergénérationnel, Vice-Présidente Mme Cynthia COLLARD**

Mme COLLARD rappelle la tenue de deux manifestations à venir

- L'animation « ROOL MA POULE » au skate-park de Vivy le samedi 16/10/2021 de 10h30 à 17h30.
- Journée « nettoignons la nature » avec le CMJ le samedi 06/11/2021 de 10h30 à 12h30.

Le CMJ travaille également en collaboration avec la commission « Environnement - Espaces Verts - Cadre de vie - Tourisme – Sécurité » Vice-Présidée par M. Stéphane HERMENIER sur l'aménagement de zones de convivialité.

- **Commission municipale Maisons fleuries et troc plantes, Vice-Présidente Christelle BESNARD**

Mme BESNARD rappelle la tenue du prochain Troc aux plants le dimanche 17/10/2021 de 10h à 12h30 sur la place Auguste HARRAULT. Les animations seront notamment tournées vers les astuces naturelles pour améliorer le quotidien (stand de Tawashi, comment fabriquer une éponge). Une composition florale est à gagner grâce à une tombola.

- **Commission municipale Cimetière, Vice-Président M. Stéphane HERMENIER**

Afin de présenter le nouveau logiciel de gestion funéraire et de travailler sur l'amélioration des aménagements du cimetière, une réunion est programmée le 16/11/2021 à 18h en mairie.

- **Commission municipale Environnement - Espaces Verts - Cadre de vie - Tourisme - Sécurité, Vice-Président M. Stéphane HERMENIER**

Une réunion dédiée à l'aménagement du pôle des Monteaux est prévue le samedi 27/11/2021 de 11h à 12h sur place.

- **Commission municipale Voirie - Sécurité routière - Réseaux - Fluvial - Agriculture, Vice-Président M. Jean-Pierre BOURDIN**

La prochaine commission est fixée le samedi 27/11/2020 de 9h à 11h.

- **Commission municipale Culture – Animation – Communication, Vice-Président M. Ludovic POT**

M. POT rappelle la tenue de la prochaine communication, le jeudi 14 octobre 19h30, axée sur le bulletin municipal 2022.

- **Ombrière et hangar photovoltaïque**

Les commissions « Bâtiments et accessibilité » et « Voirie - Sécurité routière - Réseaux - Fluvial – Agriculture » sont en charge de ce dossier.

Dates à retenir :

- Jeudi 14/10/2021 à 19h30 en mairie – commission municipale Culture – Animation – Communication.
- Samedi 16/10/2021 de 10h30 à 17h30 - animation « ROOL MA POULE » au skate parc de Vivy ;
- Dimanche 17/10/2021 de 10h à 12h30 – Troc aux plants ;
- Samedi 06/11/2021 de 10h30 à 12h30 - Journée « nettoignons la nature » avec le CMJ ;
- Mardi 16/11/2021 à 18h en mairie – commission municipale cimetière ;
- Samedi 27/11/2020 de 9h à 11h - Commission municipale Voirie - Sécurité routière - Réseaux - Fluvial – Agriculture ;
- Samedi 27/11/2020 de 11h à 12h - Commission municipale Environnement - Espaces Verts - Cadre de vie - Tourisme – Sécurité ;
- Vendredi 07/01/2022 – vœux du Maire.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **lundi 15/11/2021 à 18h30** à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Délibérations du 11/10/2021

Numéro	Date	Objet
2021-10-063	11/10/2021	Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire - Schéma de mutualisation - consultation des communes
2021-10-064	11/10/2021	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE
2021-10-065	11/10/2021	Siéml - Effacement des réseaux aérien Avenue de la Poitevinière et Rue des Trois Cocardes

BERTRAND Béatrice <i>Maire</i>	
NAUDIN Thierry <i>1^{er} Adjoint</i>	
PRATS Sylvie <i>2^e Adjointe</i>	
SOURDEAU Jean-Claude <i>3^e Adjoint</i>	
COLLARD Cynthia <i>4^e Adjointe</i>	
BOURDIN Jean-Pierre <i>5^e Adjoint</i>	
MARTEAU Josette <i>Conseillère Municipale</i>	
GUITTON Jean-Claude <i>Conseiller Municipal</i>	
DE LA CHAPELLE Charles-Philippe <i>Conseiller Municipal</i>	Absent excusé donnant pouvoir à SOURDEAU Jean-Claude
PICARD Evelyne <i>Conseillère Municipale</i>	
BRAULT Martine <i>Conseillère Municipale</i>	
GILLON Nelly <i>Conseillère Municipale</i>	
MASSON Stéphane <i>Conseiller Municipal</i>	
CORNILLEAU Stéphane <i>Conseiller Municipal</i>	
HUET Philippe <i>Conseiller Municipal</i>	
POT Ludovic <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	
BESNARD Christelle <i>Conseillère Municipale</i>	
BESNARD Sylvie <i>Conseillère Municipale</i>	
HERMENIER Stéphane <i>Conseiller Municipal Délégué</i>	
GUIMARD Cécile <i>Conseillère Municipale</i>	
PASSIANT Céline <i>Conseillère Municipale</i>	
BRAULT Méлина <i>Conseillère Municipale</i>	
DEMION Pierre-Yves <i>Conseiller Municipal</i>	